

Complicqués et incomplets

PLUSIEURS RELEVÉS DE PLACEMENT N'INDIQUENT NI LES FRAIS DE GESTION NI LE RENDEMENT. ET ILS SONT CENSÉS VOUS ÊTRE UTILES ?

Selon un sondage du Fonds pour l'éducation des investisseurs de l'Ontario, sept investisseurs sur 10 trouvent leur relevé de placement incomplet ou difficile à comprendre. Rien d'étonnant : plusieurs relevés consistent en une série de transactions présentées dans un langage hermétique. Comme ils ne sont pas réglementés, on y trouve un peu n'importe quoi.

Nous avons analysé les relevés de placement émis par 10 institutions financières. Il s'agissait dans la plupart des cas de fonds communs et de fonds distincts. Nous les avons aussi soumis à Option consommateurs et à la Fondation canadienne pour l'avancement des droits des investisseurs (FAIR Canada), qui nous ont fait part de leurs commentaires.

« On a beaucoup de mal à s'y retrouver, à voir quelle est l'information importante, constate Jean-François Vinet, analyste des services financiers chez Option consommateurs. On est envahi de chiffres, de transactions. »

« Ce qui m'étonne, c'est la différence entre les relevés, note Ilana Singer,

directrice associée de FAIR Canada. Dans la plupart des cas, il manque de l'information importante. En fait, la plupart des chiffres ne sont pas utiles pour l'investisseur. »

Trop d'information tue l'information

En vous inondant d'information plus ou moins utile, les institutions financières espèrent peut-être vous faire oublier l'essentiel : le rendement de votre

portefeuille et les frais qui y sont rattachés. Bref, on noie le poisson !

Quand avez-vous commencé à investir ? Combien avez-vous investi depuis le début ? Quel est le rendement des fonds comparativement aux indices de référence ? Combien vous coûtent vos placements en frais d'acquisition et de gestion ? Plusieurs relevés n'indiquent pas ces informations cruciales. « Les relevés ont l'air très professionnels, très détaillés, souligne Ilana Singer. Les gens croient que l'information importante est là, alors que ce n'est pas le cas. Ils n'osent pas poser de questions. »

Où sont passés les frais ?

Les relevés de placement de fonds communs et de fonds distincts peuvent laisser croire que vos placements ne vous coûtent rien, ce qui est faux. Selon une étude de la société d'information financière Morningstar menée dans 16 pays, les ratios de frais de gestion (RFG) du Canada et du Japon, qui se situent entre 2 et 2,5 % pour les fonds d'actions, sont parmi les plus élevés du monde. À titre de comparaison,

Les relevés analysés

- Acuity
- Fidelity Investments
- Fonds de solidarité FTQ
- Groupe Investors
- Industrielle Alliance
- London Life
- Placements CI
- Placements CIBC
- Placements Financière Sun Life (fonds CI et Acuity)
- Robert Gagnon Planificateurs financiers (fonds Empire Vie)



le RFG est généralement de moins de 1 % aux États-Unis. Or, ces frais ont une conséquence directe sur le rendement des fonds. «Nous encourageons les compagnies de fonds communs canadiennes et japonaises à diminuer leurs frais et leurs dépenses pour le bénéfice des investisseurs», peut-on lire dans le rapport *Globe Fund Investor Experience*, publié par Morningstar en mai 2009.

Les frais de gestion annuels ont déjà été déduits des montants et des rendements qui apparaissent sur les relevés et sur les sites Web de référence. Par exemple, si un fonds affiche un rendement annuel de 7,5 % et que son RFG est de 2,5 %, son rendement était de 10 % à l'origine. À long terme, ces frais ont un impact majeur sur votre investissement (voyez le tableau ci-contre).

Selon FAIR Canada et Option consommateurs, les frais devraient apparaître sur les relevés de placement, en pourcentage et en dollars – une simple question de transparence! «Quand je reçois mon relevé de compte bancaire, je vois tout de suite quels sont les frais. Pourquoi n'est-ce pas la même

chose pour les placements?» demande Jean-François Vinet.

Quels frais payez-vous ?

- Les **frais de gestion** annuels couvrent la plupart des dépenses d'un fonds, par exemple le salaire des gestionnaires, les frais d'administration, la publicité et le marketing, les taxes, etc. Ils incluent le versement à votre conseiller d'une **prime de maintien** de 0,25 à 1 % de la valeur du placement. Le fonds lui verse cette commission pour les services et les conseils qu'il peut vous fournir au cours de l'année.
- En général, vous payez aussi des **frais d'acquisition** ou des **frais de sortie (différés)**. Les frais d'acquisition s'appliquent chaque fois que vous achetez des parts de fonds. Ils s'élèvent habituellement à 5 % du montant investi, mais vous pouvez les négocier à la baisse avec votre conseiller. La plupart des fonds prévoient toutefois des frais de sortie, que vous payez seulement si vous vendez vos parts avant la fin d'une période déterminée, généralement de cinq à sept ans. Le pourcentage

Petit glossaire

Fonds commun : fonds dans lequel les avoirs des investisseurs sont mis en commun et placés dans divers types de produits financiers (actions, obligations, etc.), selon les objectifs du fonds.

Fonds de travailleurs : fonds qui confère des avantages fiscaux aux investisseurs et dont l'un des objectifs est la création ou le maintien d'emplois.

Fonds distinct : équivalent du fonds commun dans le domaine de l'assurance. Assorti d'une garantie de valeur (généralement de 75 %) au décès du détenteur ou à l'échéance du contrat (10 ou 20 ans).

Fonds indiciel : fonds commun qui reproduit un indice boursier, obligataire ou autre.

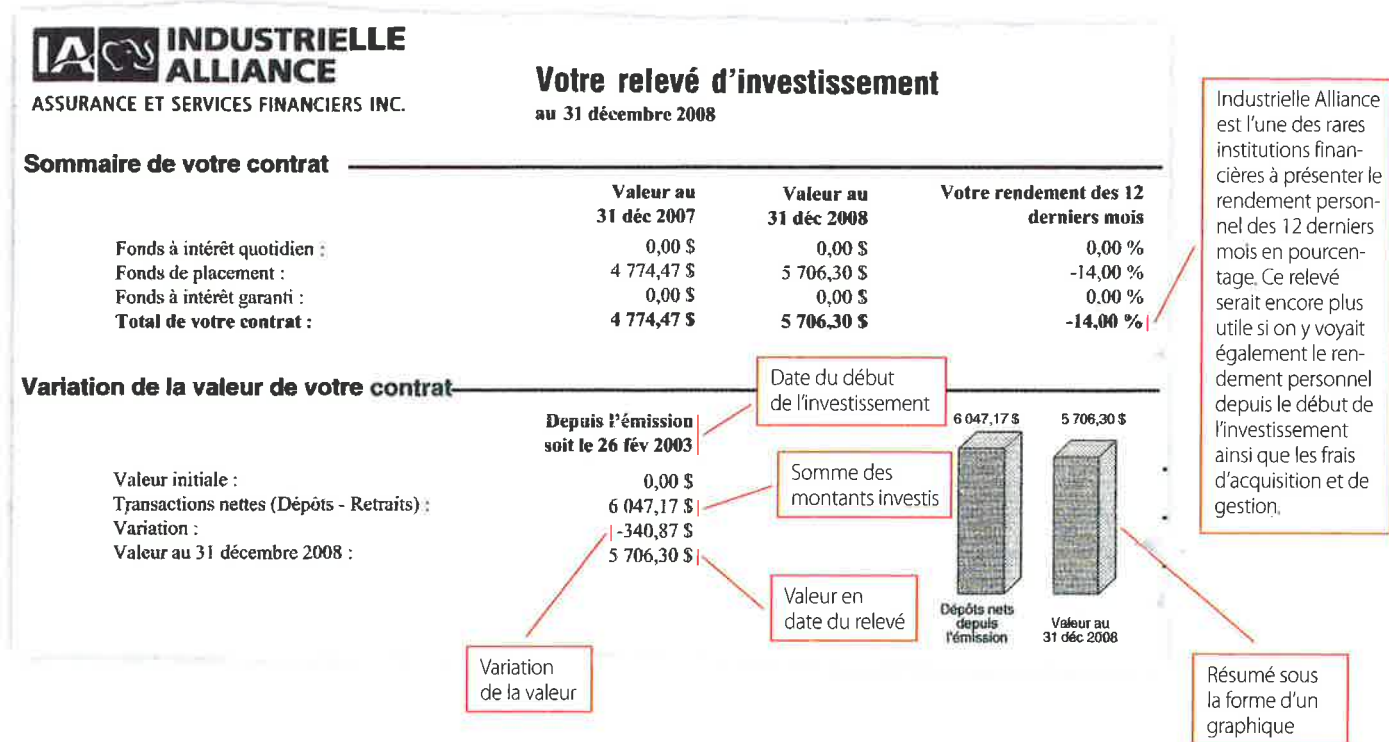
Fonds négocié en Bourse : fonds dont les titres sont échangés en Bourse, comme des actions. Copie un indice boursier, obligataire ou autre.

Impact à long terme des frais de gestion*

Ratio des frais de gestion	Valeur après 30 ans	% de la valeur dépensé en frais de gestion
0 %	174 490 \$	0 %
1 %	132 680 \$	24 %
2 %	100 630 \$	42 %
2,5 %	87 550 \$	50 %
3 %	76 120 \$	56 %
3,5 %	66 140 \$	62 %

* Placement de 10 000 \$ à un rendement de 10 %.
Tableau inspiré de Ken Kivenko
(www.canadianfundwatch.com).

Un bon exemple



diminue avec les années. Par exemple, si vous les vendez après un an, vous devrez payer 5,5 %, alors que vous ne paierez rien si vous les vendez après sept ans. Mentionnons que certains fonds ne comportent ni frais d'acquisition ni frais de sortie.

Ces frais sont détaillés dans le prospectus que doit vous remettre le conseiller à l'achat d'un fonds.

Quel est le rendement ?

En général, le rendement du portefeuille depuis le début de l'investissement n'apparaît pas sur le relevé de placement. Vous pouvez toutefois appeler votre conseiller pour tenter d'obtenir cette information. Autrement, il est généralement possible de trouver le rendement de vos fonds sur le site Web de votre institution financière, dans la section « Fund Filter » du site Globefund.com et dans la section « Fonds » du site Morningstar.ca. Ces deux derniers vous permettent notamment de chercher et de comparer des fonds sur la base des rendements et des frais. Vous y

trouvez aussi la composition des fonds et leur performance comparée à celle des indices de référence, par exemple le S&P/TSX de la Bourse de Toronto.

À long terme, la plupart des fonds communs connaissent un rendement médiocre par rapport à leur indice de référence, notamment en raison de leurs frais de gestion élevés. Selon la société d'information financière Standard & Poor's, seulement 6 % des fonds

communs d'actions canadiennes ont battu l'indice S&P/TSX au cours de la période de cinq ans qui s'est terminée en septembre 2009.

Solutions de rechange

Afin de réduire les frais de gestion, les deux principales solutions de rechange aux fonds communs et aux fonds distincts sont les fonds indiciels et les fonds négociés en Bourse (FNB). Les



Un mauvais exemple



Placements tenus dans ce compte à la fin de la période d'établissement du relevé

Placement	Nombre de parts	Coût moyen (\$)	Coût moyen par part (\$)	Prix courant par part (\$)	Cours du marché (\$)
Revenu					
Fonds indice obligataire canadien CIBC	468,2688	4 808,86	10,2694	10,5340	4 932,74
Croissance					
Fonds indice boursier canadien CIBC	333,2059	7 799,27	23,4068	21,2004	7 064,10
Fonds indiciel marchés émergents CIBC	697,6485	12 613,04	18,0794	16,5813	11 567,92
Total		25 221,175			23 564,765

Correspond à la somme des montants investis jusqu'à la date du relevé, ce qui n'est pas nécessairement évident. On ne trouve nulle part la date du début du placement.

Indique la valeur totale de l'investissement en date du relevé.

Mouvement du compte pour ce relevé durant la période du 1 juillet 2009 au 30 septembre 2009

Date	Description de l'opération	Montant de l'opération (\$)	Prix par part (\$)	Nombre de parts faisant l'objet de cette opération	Total des parts détenues	Cours du marché (\$)
Fonds indice boursier canadien CIBC						
1 ^{er} jlt	Solde d'ouverture	-	19,2209	-	321,8093	6 185,46
2 jlt	Achat	75,00	18,9887	3,9497	325,7590	6 185,74
4 août	Achat	75,00	20,4348	3,6702	329,4292	6 731,82
1 ^{er} sep	Achat	75,00	19,8584	3,7767	333,2059	6 616,94
30 sep	Solde de fermeture	-	21,2004	-	333,2059	7 064,10

Le reste du relevé consiste en une liste de transactions trimestrielles d'un intérêt limité pour un non-initié.

fonds indiciels sont des fonds communs qui reproduisent des indices boursiers, obligataires ou autres; ils obtiennent ainsi sensiblement les mêmes résultats que les indices tout en coûtant moins cher (RFG moyen de 1 % selon Morningstar).

Comme leur nom l'indique, les FNB font l'objet de transactions sur les marchés boursiers, comme des actions. Ils reproduisent les résultats des indices

tout en comportant des RFG aussi bas que 0,15 %.

Votre conseiller ne vous a jamais parlé de ce type de fonds? Peut-être est-ce parce qu'ils ne sont pas profitables pour lui. «Les "conseillers" en fonds communs de placement sont en fait des vendeurs, affirme Ken Kivenko, fondateur du site Canadianfundwatch.com. Ils sont en conflit d'intérêts. Ils ne mettent pas les FNB de l'avant parce que la plupart de

ces fonds ne comportent pas de frais de maintien. C'est un gros problème pour les Canadiens parce que les FNB coûtent beaucoup moins cher et qu'ils battent le rendement de la plupart des fonds communs à long terme.»

Ressources

Guide pratique de l'investisseur

Collection Protégez-Vous, 2010, 72 p., 9,95 \$
www.protégez-vous.ca/boutique

www.canadianfundwatch.com

www.faircanada.ca

www.globefund.com

www.medac.qc.ca

www.morningstar.ca

www.sedar.com

Pour en savoir plus sur les fonds communs de placement et les solutions de rechange, voyez PV février 2007.



« LES "CONSEILLERS" EN FONDS COMMUNS DE PLACEMENT SONT EN FAIT DES VENDEURS. ILS SONT EN CONFLIT D'INTÉRÊTS. »

Ken Kivenko,
 fondateur du site
Canadianfundwatch.com

Photo fournie par Ken Kivenko